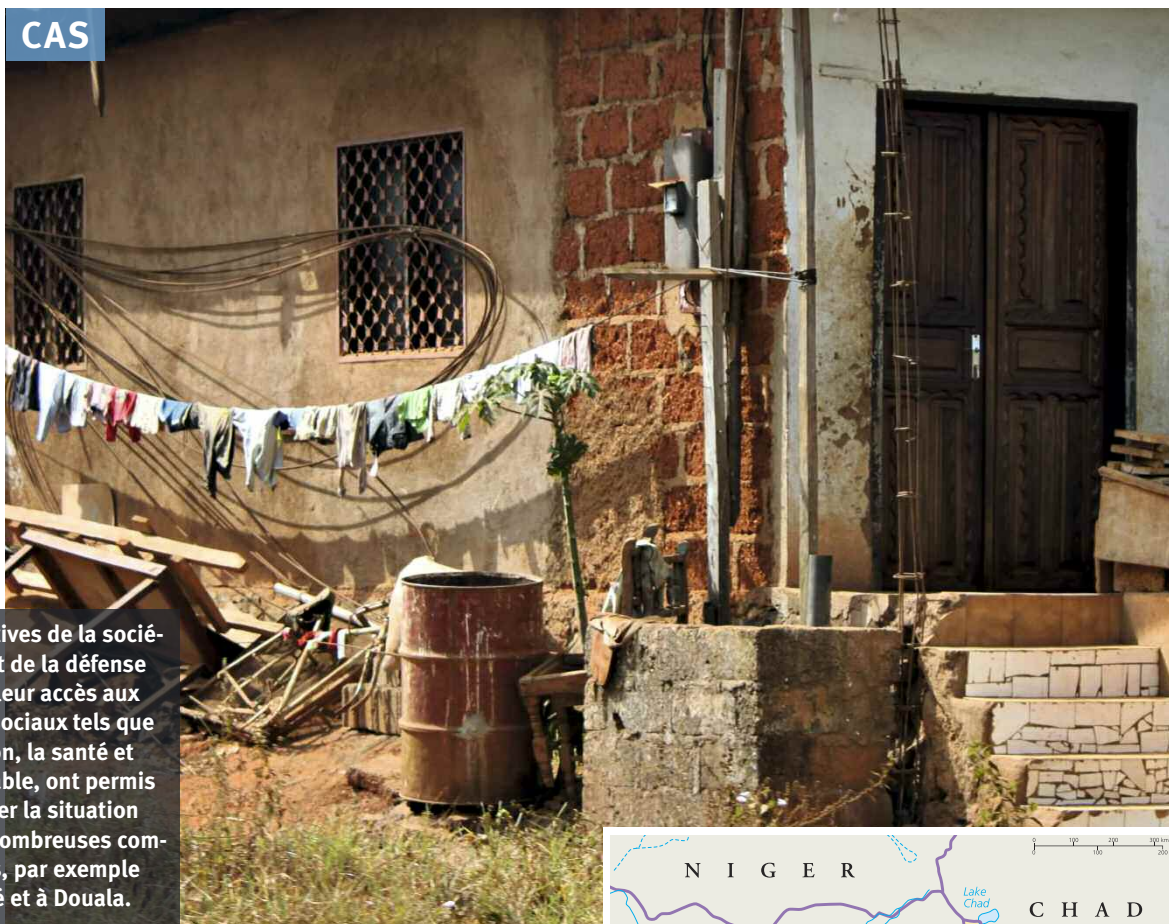


CAS



Les initiatives de la société civile et de la défense d'un meilleur accès aux services sociaux tels que l'éducation, la santé et l'eau potable, ont permis d'améliorer la situation dans de nombreuses communautés, par exemple à Yaoundé et à Douala.

Photo : Carsten ten Brink, Carte : iStock.com

Cameroun

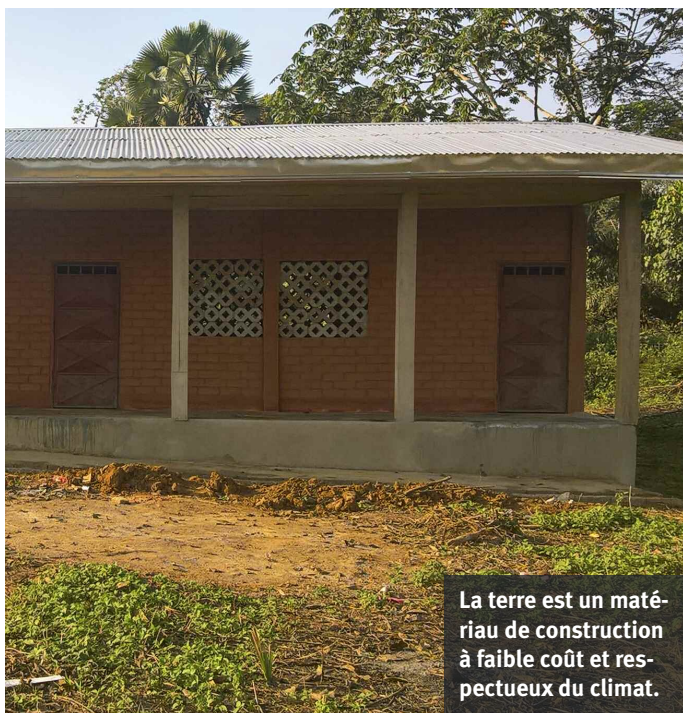
Par Jules Dumas Nguebou ASSOAL, Cameroun

Contexte : la situation du logement

Au Cameroun, les politiques urbaines ne sont pas toujours adaptées aux besoins des personnes vivant dans la pauvreté, notamment en matière de logement social. En effet, le secteur informel représente 90% en milieu urbain et la pauvreté touche plus de 40% des citoyens, qui travaillent principalement comme producteurs ruraux. Le déficit en logements au Cameroun est de 2 400 000 logements. Les expulsions restent un problème avec 15 149 ménages expulsés entre 2011 et 2016 sans indemnisation, ni recasement. Il s'agit là d'une violation flagrante des obligations du Cameroun en matière de droit à un logement décent, conformément au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Une autre grande préoccupation est la loi camerounaise qui criminalise le non-paiement du loyer, de



sorte que les personnes qui se trouvent dans l'incapacité de payer leur loyer sont emprisonnées. Les budgets publics et les plans de développement locaux ne prennent pas en compte le droit à un logement décent, ni les besoins urgents des communautés en matière d'accès à l'eau, à l'énergie, à l'éducation et à la protection sociale. L'absence d'espace de participation des citoyens rend difficile l'expression de leurs préoccupations auprès du gouvernement.



Le changement climatique et le droit au logement

Le changement climatique, la dégradation de l'environnement et l'urbanisation incontrôlée augmentent considérablement la vulnérabilité des camerounais vivant dans la pauvreté, et compromettent leur droit au logement. En raison du manque d'alternatives, les pauvres ont été contraints de s'installer sur des terrains non constructibles, souvent sujets aux inondations et situés dans les marécages, sur les pentes de collines et sur des berges de rivières. L'exploitation incontrôlée du bois accélère la déforestation dans le pays. Le changement climatique entraîne aussi des inondations et des glissements de terrain plus fréquents qui détruisent les habitations vulnérables et polluent les sources d'eau accessibles aux populations marginalisées. La mauvaise gouvernance, la corruption et la mauvaise gestion des politiques climatiques et urbaines entraînent des pressions sur les ressources foncières, des déguerpissements, des évictions, des accaparements de terres et des conflits fonciers. Les déguerpissements ont conduit à l'appauvrissement des centaines de milliers de personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont les activités de subsistance ont été perturbées.

L'engagement de la société civile et des communautés pour relever ces défis

Dans ce contexte, les organisations de la société civile ont fait pression sur le gouvernement et ont plaidé pour l'élaboration des politiques plus inclusives, plus participatives, plus sensibles au climat

et pour le droit au logement pour tous les camerounais. De nombreux succès ont été obtenus, notamment en ce qui concerne les politiques de logement social participatives et sensibles au climat. Par exemple, un projet pilote mis en œuvre par ASSOAL montre comment construire des maisons à faible coût et respectueuses du climat en utilisant des matériaux locaux, tels que la terre. La création d'espaces verts par le reboisement fait partie de ce projet de logement coopératif dans la capitale Yaoundé et dans d'autres zones locales.

Suite à l'appel de la société civile pour que les gouvernements établissent des politiques publiques favorables au logement et aux autres droits économiques et sociaux, dans plus de 150 municipalités, le gouvernement a introduit le budget participatif qui figure désormais dans le nouveau code de décentralisation adopté en décembre 2019. La budgétisation participative contribue à aligner les ressources nationales et locales sur les priorités locales, notamment le logement et les services sociaux de base pour les quartiers spontanés. Un budget citoyen a également été élaboré avec l'aide de l'Observatoire des finances locales, du Centre d'appel des citoyens pour les DESC et la gouvernance locale. Le budget citoyen est une version simplifiée du budget de l'État et vise à rendre les informations budgétaires plus accessibles à tous les citoyens.

Les initiatives de la société civile et la défense d'un meilleur accès aux services sociaux tels que l'éducation, la santé et l'eau potable ont permis d'améliorer la situation dans de nombreuses communautés, par exemple à Yaoundé et à Douala. La société civile a soumis 12 propositions citoyennes pour le logement social, qui ont ensuite été discutées avec le gouvernement et incluses dans la nouvelle politique de l'habitat au Cameroun. La société civile, animées par l'Observatoire national des droits économiques, sociaux et culturels, a également attiré l'attention des organes internationaux de surveillance des droits de l'homme sur la situation du logement au Cameroun et a réussi à obtenir du Comité des droits économiques, sociaux et culturels qu'il adresse au gouvernement des recommandations fermes pour remédier à la situation désastreuse du logement.

Enfin, ASSOAL et les réseaux de la société civile font campagne contre l'accaparement des terres et les expulsions et ont accompagné plusieurs centaines de victimes d'expulsions et de l'accaparement des terres devant les tribunaux. Récemment, plusieurs communautés ont refusé

Au Cameroun,
90 % des logements
en milieu urbain
sont informels.



de quitter leurs propriétés malgré les menaces d'expulsion et deux communautés ont réussi à conserver leurs terres.

Entre autres initiatives de la société civile, les coopératives de logement et les collectifs de victimes ont joué un rôle important en tant que défenseurs de leurs communautés. Ils ont offert des aperçus cruciaux sur les besoins des communautés et les solutions locales.

En réponse, le gouvernement a avancé sur plusieurs initiatives : un projet de loi sur le logement social ; un décret sur les coopératives de logement au Cameroun ; un document de politique de l'habitat au Cameroun ; un code de décentralisation ; des lois sur la copropriété et les finances locales. Toutefois, pour certaines de ces dispositions juridiques, il manque toujours les procédures opérationnelles nécessaires à leur mise en œuvre.

Étude de cas – Gouache : le déni du droit au logement enterre la communauté

Réveil brutal pour la ville de Bafoussam ce 29 octobre 2019, car durant la nuit, un glissement de terrain dans le quartier de Gouache a enseveli environ une soixantaine de personnes, dont 43 sont mortes, parmi lesquelles des femmes et des enfants. 104 familles ont perdu leur maison.

À Bafoussam, la pénurie de logements conduit les pauvres à s'installer partout où ils peuvent trouver de l'espace et souvent dans des sites dangereux, comme les collines, les marécages et les zones où la construction est interdite. Cela les expose aux effets du changement climatique tels que les inondations et les glissements de terrain, qui sont de plus en plus fréquents.

Gouache est située à flanc de colline, avec un marécage en contrebas. Le 28 octobre, les habitants ont été surpris par de fortes pluies qui ont frappé le quartier et provoqué un glissement de terrain et une coulée de boue qui a emporté les maisons et enseveli les occupants. Les voisins,

les pompiers et les militaires du génie civil ont travaillé pendant 3 jours pour extraire les corps et les survivants sous les décombres et la boue.

Gouache est un quartier défavorisé de la ville de Bafoussam, où les gens vivent avec moins de 2 dollars par jour, sans connexion à l'eau potable et sans services de proximité (hôpitaux, écoles, etc.). Les habitants de ce quartier sont pour la plupart de petits commerçants du secteur informel, des agriculteurs et des femmes au foyer, mais aussi des chômeurs vivant avec l'aide de leur famille ou de leurs voisins. Après la catastrophe, le gouvernement n'a pas permis à ceux qui avaient perdu leur maison de la reconstruire, car c'était considéré comme trop dangereux. La société civile s'est mobilisée pour dénoncer le traitement des habitants et pour leur fournir un logement temporaire et d'autres aides.

Après cette catastrophe, les victimes et les habitants du quartier se sont appauvris. Alors que 986 personnes ont été touchées par la catastrophe et ont besoin d'être relogées, les autorités n'ont pas fourni d'aide aux familles pour qu'elles puissent se reconstruire. Jusqu'à présent, environ 50 familles ont été temporairement hébergées par des mécènes et certaines familles ont reçu un soutien matériel (matelas, couvertures, savon, etc.) et financier de la part de donateurs et d'organisations sociales.

La pénurie de logements au Cameroun est en partie responsable de cette catastrophe. Le gouvernement n'a pas accompagné les victimes de la catastrophe de Gouache à se reloger. Il est aussi à noter que les autorités ont, pendant des années, négligé les besoins des communautés pauvres en matière de logement décent dans des lieux appropriés. La catastrophe de Gouache montre pourquoi il est essentiel que le gouvernement prenne en compte les impacts du changement climatique et de la dégradation de l'environnement dans l'élaboration des politiques de logement et travaille avec les communautés qui sont menacées par ces impacts. ■

Jules Dumas NGUEBOU Jules Dumas NGUEBOU est défenseur des droits de l'homme et enseignant associé à l'Université de Yaoundé. Il est président du Bureau Exécutif d'ASSOAL, une organisation de la société civile camerounaise créée en 1998. ASSOAL est engagée dans la promotion de la démocratie participative, l'égalité d'accès au logement social et la défense des droits sociaux, économiques et culturels au Cameroun et en Afrique.